

Edité par Plurality Presse S.A. Paraît le lundi
Directeur-Rédacteur en chef: Thierry Oppikofer
Coordination, Publicité,
Gestion des annonces: Patrick Gravante
Maquette: Imagic Sàrl Carouge,
Nicole Dzikowski, Daniel Hostettler, Sophie Hostettler
Flashage et impression:
Courvoisier-Attinger Arts Graphiques SA
Distribution: Epsilon SA

© Plurality Presse S.A., 2010

Rédaction, Administration, Service de publicité:
8, rue Jacques-Grosselin • 1227 Carouge
Tél. 022/307 02 27 • Fax 022/307 02 22 CCP 17-394483-5
E-mail: annonces@toutemploi.ch

www.toutemploi.ch

TOUT l'emploi & formation

22 février 2010 - No 442

• Table ronde organisée par la Société genevoise d'utilité publique

Quel avenir professionnel pour les jeunes?

La Société genevoise d'utilité publique (SGUP), association sans but lucratif qui a pour but d'«encourager et développer des activités d'intérêt général pour la population», organise régulièrement des discussions sur des questions d'actualité. La dernière table ronde avait pour intitulé «Employer des jeunes, un geste d'utilité publique?» et réunissait plusieurs intervenants issus du monde politique, institutionnel, social, étudiant... tous ayant en commun le fait de côtoyer des jeunes aujourd'hui durement éprouvés par la crise économique. Extraits.

Parmi les intervenants de cette table ronde figuraient:

• **le conseiller administratif de la Ville de Genève Pierre Maudet, également président de la Commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse (CFEJ),** laquelle donne, notamment, un avis et peut prendre position sur toutes les lois ou ordonnances qui concernent la jeunesse et émanent du Conseil ou des Chambres fédérales;

• **Denis Schmitt, chef de projet du dispositif inter-institutionnel EQIP.** Initié en septembre dernier, ce dispositif cantonal vise à «encourager la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes de 15 à 25 ans en rupture de formation et sans diplôme du secondaire». Il met en réseau plusieurs institutions partenaires, dont il coordonne les actions;

• **Katia Peccoud, responsable de Service de la jeunesse et de l'emploi de la Commune de Vernier.** En lien avec de nombreux partenaires, ce service communal offre des prestations d'accompagnement aux habitants de Vernier âgés de 16 à 65 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une formation;

• **Géraldine Giliand, travailleuse sociale à la Boîte à Boulots.** Cette association propose, à un public âgé de 15 à 25 ans, des petits jobs de courte durée et ne requérant aucune qualification particulière;

• **Camille-Angelo Aglione, fondateur d'Adosjob,** une association dont le but est d'aider les jeunes à trouver un petit job en parallèle à leurs études. Adosjobs est avant tout un site Internet, plate-forme où sont déposées offres et demandes d'emplois.

Un contexte de crise qui n'arrange rien

Le débat, animé par Béatrice Jéquier, journaliste à la TSR, a démarré sur un terrible

constat: sur les presque 160 000 personnes répertoriées sans emploi en Suisse fin septembre 2009, 30 000 étaient âgées de moins de 25 ans, soit une personne sur cinq. Le taux de chômage des jeunes a augmenté de 71,7% sur la période d'octobre 2008 à octobre 2009. L'augmentation est de 60,6% pour les 15-19 ans et de 75,9% pour les 20-24 ans. Quant au nombre de jeunes chômeurs sans emploi depuis au minimum 7 mois, sur la même période d'octobre 2008 à octobre 2009, il aurait bondi de +157%!

Les jeunes payent un lourd tribut à la crise. Plus encore que leurs aînés, ils restent extrêmement dépendants de la conjoncture. Comme il l'a été stipulé, la distinction doit ▶



DOMINIQUE EBERLIN
COACHING D'ETUDE

L'apprentissage est simple
lorsqu'on emploie
la méthode qui nous correspond

11 RUE MAUNOIR • CH-1207 GENÈVE
TÉL. + 41 (0)22 736 82 88
WWW.COACHINGDETUDE.COM



Les intervenants de la table ronde, avec tout à gauche, Christian Huber, président de la SGUP, puis Katia Peccoud, Pierre Maudet, Béatrice Jéquier, Denis Schmitt, Camille-Angelo Aglione et Géraldine Giliand.

toutefois être faite entre les deux catégories d'âge: 15-19 ans et 20-24 ans, «qui correspondent à deux phases de transition bien particulières, pour l'une la sortie de l'école obligatoire et, pour l'autre, celle d'études post-obligatoires». «On a coutume de dire que le chômage des 15-19 ans serait davantage structurel et, celui de la tranche d'âge supérieure, conjoncturel», a précisé Pierre Maudet.

Pour les plus jeunes, la réelle difficulté est d'arriver sur le marché du travail avec une formation certifiée, leur permettant de «démarrer sur une base». «Un problème se pose au niveau de l'apprentissage, a encore poursuivi Pierre Maudet. On a remarqué ces dernières années un recul des places offertes par les entreprises dans les secteurs prisés par la jeunesse». «Pour les 20-24 ans en situation de chômage, le problème est autre. Ils sont en règle générale diplômés, qualifiés. Il nous faut centrer nos efforts pour qu'ils puissent se raccrocher au plus vite au monde professionnel. Cela nous inquiète de voir que ces derniers mois, pour des raisons économiques, il y a de plus en plus de jeunes qui dépassent les 6 mois de chômage». Et la discussion de «glisser» sur le temps d'inactivité, pas nécessairement employé à une requalification, «avec une structure de l'assurance-chômage axée sur le retour à l'emploi et non sur la formation».

Formation: des progrès à faire

«La période pourrait être mise à profit pour compléter ses diplômes...». Et Denis Schmitt de soulever un autre problème institutionnel. «Un jeune à l'assurance-chômage dispose d'un délai cadre relativement court. Se former demande du temps, a fortiori quand il y a rupture avec le monde du travail». «Clairement, il faudrait abaisser la limite

d'âge, qui est de 30 ans pour l'allocation formation», a souligné Pierre Maudet. (Rappelons que celle-ci permet aux chômeurs de plus de 30 ans sans qualification, ou dont la formation est trop ancienne, entre autres, de suivre un apprentissage).

La discussion a porté sur la formation, la qualification; conditions essentielles il est vrai, à l'«employabilité». «Une priorité pour une entrée pérenne des jeunes sur le marché du travail», comme l'indiquait Denis Schmitt en répondant à la question: «Que faut-il faire pour que les jeunes générations trouvent plus facilement un emploi?». Et les acteurs sociaux de faire remarquer que des jeunes gens sans qualification, et plus vraiment à la fin de l'école obligatoire, en rupture, restent dans la mouvance des petits boulots... (Ils représentent environ 20% des effectifs inscrits à la Boîte à Boulots). «Les aider à bâtir un projet professionnel est primordial».

Remettre les jeunes au travail

«Peut-être faut-il avoir une réflexion de fond sur la formation à donner aux jeunes pour qu'elle corresponde au mieux aux réalités de l'emploi», avançait le fondateur d'Adosjob, alors que Pierre Maudet objectait par avance «qu'il n'y avait manifestement plus de problème d'orientation professionnelle à Genève, avec une débauche de moyens employés pour inciter les jeunes à embrasser des carrières pourvoyeuses d'emploi et vers lesquelles ils se dirigent moins naturellement, comme le bâtiment».



C.-A. Aglione a reçu de la SGUP, présidée par Christian Huber, le Prix «Un job pour les jeunes». Attribué pour la première fois, il vient récompenser une association, une fondation ou une institution qui a favorisé l'intégration des jeunes dans la vie active.

Et la discussion-débat de se conclure sur ce qu'il conviendrait de faire pour favoriser l'embauche de la jeunesse: «Il faut que les plans de relance incitent les entreprises à engager la nouvelle génération, que les détenteurs d'un CFC en situation de travail précaire puissent s'extraire du milieu professionnel pendant 1 an pour améliorer leur «employabilité», que la création d'emplois soit facilitée, en appeler à la responsabilité sociale des entreprises car embaucher des jeunes, c'est aussi penser à demain...». Ce qui paraît, en revanche, contre-productif et ce contre quoi le CFEJ s'élève, sont les mesures proposées dans le cadre de la 4^e révision de la loi fédérale sur le chômage, lesquelles sont encore débattues au Conseil national à l'heure où nous écrivons ces lignes. «Ces mesures précariseront encore davantage les jeunes en les enfermant dans une catégorie distincte et finalement moins bien traitée que les autres», dénonçait Pierre Maudet. ■